



Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère

Vote du Compte Financier Unique 2024 et Affectation du Résultat

I - Compte Financier Unique

Introduction

Pour mémoire, Le Compte Financier Unique constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au Budget Primitif des réalisations effectives en dépenses et recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 a ouvert la possibilité d'expérimenter le compte financier unique (CFU) qui se substitue au Compte Administratif et au compte de gestion. Le CFU a vocation à devenir la nouvelle présentation des comptes locaux.

La lecture de l'exécution budgétaire du CFU est identique à celle du précédent Compte Administratif, mais se complète d'une vision patrimoniale. Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés (le patrimoine communal), du niveau des créances, des dettes et de la trésorerie en fin d'exercice.

► **La section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

► **La section d'investissement** est quant à elle liée aux projets d'investissement et structurants de l'EPCI ainsi qu'aux financements associés.

I - Compte Financier Unique

Tableau des résultats 2024 (Cf tableau I B1)

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 431 256.63 €	10 593 454.72 €	15 024 711.35 €
	Recettes réalisées	B	1 825 512.63 €	11 185 646.63 €	13 011 159.26 €
	Restes à réaliser	C	411 826.72 €	0.00 €	411 826.72 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 771 395.63 €	12 122 165.26 €	15 893 560.89 €
	Dépenses réalisées	E	1 745 895.73 €	10 577 102.97 €	12 322 998.70 €
	Restes à réaliser	F	664 090.46 €	0.00 €	664 090.46 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	79 616.90 €	608 543.66 €	688 160.56 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-659 861.00 €	1 528 710.54 €	868 849.54 €
Solde (invest) ou résultat de clôture (fonct)	Excédent / déficit	G + H	-580 244.10 €	2 137 254.20 €	1 557 010.10 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-252 263.74 €	0.00 €	-252 263.74 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	-832 507.84 €	2 137 254.20 €	1 304 746.36 €

Les faits marquants

- ▶ Emergence de nouvelles politiques intercommunales : santé, mobilité
 - ▶ Hausse des inscriptions sur les services périscolaires
 - ▶ Des ratios financiers positifs malgré un contexte contraint

I - Compte Financier Unique

Exécution budgétaire : La section de fonctionnement

Cette section retrace l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services de l'EPCI. Elle recense des postes qui reviennent régulièrement chaque année.



Taux de réalisation recettes de Fonct

106%



Taux de réalisation dépenses de Fonct

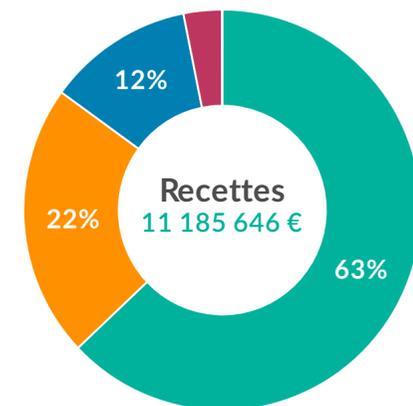
99%

I - Compte Financier Unique

Exécution budgétaire : Les recettes de fonctionnement (Cf tableau II)

Chap	Libellé	BP 2024	CFU 2024*	Exéc BP 2024
013	Atténuation de charges	226 188.00 €	334 795.63 €	148 %
016	APA	0.00 €	0.00 €	0 %
017	RSA / Régularisation de RMI	0.00 €	0.00 €	0 %
70	Produits services, domaine et ventes div	2 285 637.00 €	2 468 038.26 €	108 %
73	Impôts et taxes	2 432 072.72 €	2 796 402.72 €	115 %
731	Fiscalité locale	4 480 317.00 €	4 242 924.00 €	95 %
74	Dotations et participations	1 119 240.00 €	1 326 938.21 €	119 %
75	Autres produits de gestion courante	0.00 €	12 094.76 €	0 %
Total des recettes de gestion des services		10 543 454.72 €	11 181 193.58 €	106 %
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0 %
77	Produits spécifiques	0.00 €	1 283.86 €	0 %
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0.00 €	0.00 €	0 %
Total des recettes financières		0.00 €	1 283.86 €	0 %
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 543 454.72 €	11 182 477.44 €	106 %
042	Opération ordre transfert entre sections	50 000.00 €	3 169.19 €	6 %
043	Opération ordre intérieur de la section	0.00 €	0.00 €	0 %
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 000.00 €	3 169.19 €	6 %
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		10 593 454.72 €	11 185 646.63 €	106 %
R 002	Excédent de fonctionnement reporté	1 528 710.54 €		
Total des recettes de fonctionnement cumulées		12 122 165.26 €		

* Y compris produits rattachés



■ Impôts et taxes :	7 039 326 €
■ Produits des services :	2 468 038 €
■ Dotations et participations :	1 326 938 €
■ Autres recettes réelles :	348 175 €
■ Recettes d'ordre :	3 169 €

”

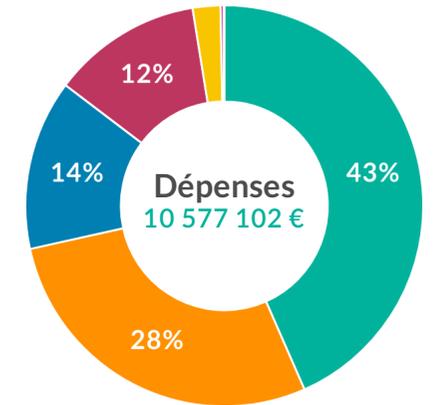
Les recettes de fonctionnement 2024 sont en forte hausse en raison des contrats aidés de chargés de mission mis en oeuvre au cours de cette année sur la transition énergétique, les mobilités, la santé et le numérique. Les produits de service sont aussi en augmentation en raison de l'évolution du nombre d'enfants inscrits en ALAE / ALSH. Les recettes liées à la fiscalité sont aussi en hausse.

I - Compte Financier Unique

Exécution budgétaire : Les dépenses de fonctionnement (Cf tableau II)

Chap	Libellé	BP 2024	CFU 2024*	Exéc BP 2024
011	Charges à caractère général	1 547 258.88 €	1 452 284.20 €	94 %
012	Charges de personnels, frais assimilés	4 591 113.00 €	4 590 564.82 €	100 %
014	Atténuations de produits	1 287 000.00 €	1 285 849.50 €	100 %
016	APA	0.00 €	0.00 €	0 %
017	RSA / Régularisations de RMI	0.00 €	0.00 €	0 %
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 978 869.08 €	2 977 892.46 €	100 %
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00 €	0.00 €	0 %
Total des dépenses de gestion des services		10 404 240.96 €	10 306 590.98 €	99 %
66	Charges financières	33 000.00 €	27 871.61 €	84 %
67	Charges spécifiques	4 000.00 €	3 000.00 €	75 %
68	Dotations aux provisions, dépréciations	42 000.00 €	1 477.40 €	4 %
Total des dépenses financières		79 000.00 €	32 349.01 €	41 %
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 483 240.96 €	10 338 939.99 €	99 %
023	Virement à la section d'investissement	1 388 924.30 €	0.00 €	0 %
042	Opération ordre transfert entre sections	250 000.00 €	238 162.98 €	95 %
043	Opérations ordre intérieur de la section	0.00 €	0.00 €	0 %
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 638 924.30 €	238 162.98 €	15 %
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		12 122 165.26 €	10 577 102.97 €	87 %
D 002	Déficit de fonctionnement reporté	0.00 €		
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		12 122 165.26 €		

* Y compris charges rattachées



Charges de personnel :	4 590 564 €
Charges gestion courante :	2 977 892 €
Charges générales :	1 452 284 €
Atténuation de produits :	1 285 849 €
Dépenses d'ordre :	238 162 €
Interêts d'emprunts :	27 871 €
Autres dépenses réelles :	4 480 €

”

Les charges à caractère général sont maîtrisées, malgré la souscription de nouveaux contrats de maintenance notamment. Le comparatif peut être altéré en raison du changement de nomenclature et du passage à la M57 qui modifient certains articles. Les charges de personnel sont à la hausse en raison de l'arrivée des chargés de mission sur les nouvelles politiques intercommunales.

I - Compte Financier Unique

Exécution budgétaire : La section d'investissement

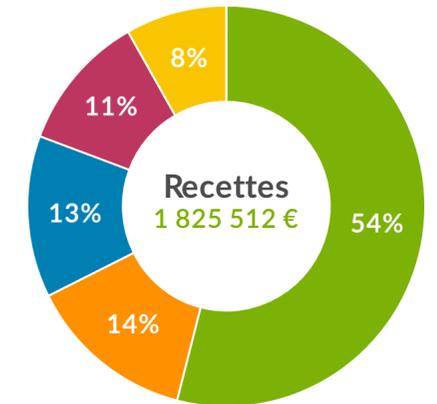
Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de l'EPCI à moyen ou long terme. Elle concerne des actions et des projets à caractère ponctuel, ainsi que leurs financements associés, qui ont un impact sur le patrimoine de l'EPCI.



I - Compte Financier Unique

Exécution budgétaire : Les recettes d'investissement (Cf tableau II A1.2)

Chap	Libellé	BP 2024	CFU 2024	RàR au 31/12
018	RSA	0.00 €	0.00 €	0.00 €
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 171 807.10 €	120 147.63 €	411 826.72 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, ...)	385 380.20 €	202 826.11 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
204	Subventions d'équipement versées	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00 €	0.00 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des recettes d'équipement		1 557 187.30 €	322 973.74 €	411 826.72 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 235 145.03 €	1 114 375.91 €	0.00 €
138	Autres subventions invest. non transf.	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
26	Participations et créances rattachées	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres immobilisations financières	0.00 €	150 000.00 €	0.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des recettes financières		1 235 145.03 €	1 264 375.91 €	0.00 €
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des recettes réelles d'investissement		2 792 332.33 €	1 587 349.65 €	411 826.72 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 388 924.30 €	0.00 €	0.00 €
040	Opérations ordre transfert entre sections	250 000.00 €	238 162.98 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 638 924.30 €	238 162.98 €	0.00 €
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 431 256.63 €	1 825 512.63 €	411 826.72 €
R 001	Solde d'exécution positif reporté	0.00 €		
Total des recettes d'investissement cumulées		4 431 256.63 €		



Excédents de fonct capitalisés :	985 564 €
Dotations et subventions :	248 958 €
Recettes d'ordre :	238 162 €
Emprunt :	202 826 €
Autres recettes réelles :	150 002 €

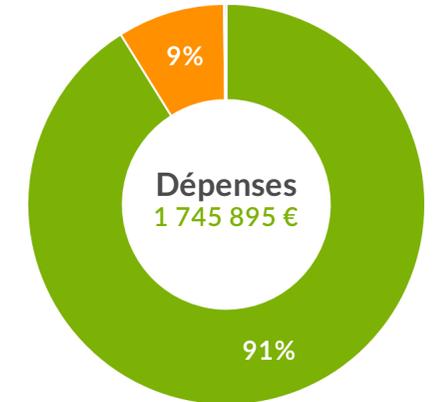


Les charges à caractère général sont maîtrisés. Le comparatif peut être altéré en raison du changement de nomenclature et du passage à la M57 qui modifie certains articles. Les charges de personnel sont à la hausse en raison de l'arrivée des chargés de mission sur les nouvelles politiques intercommunales.

I - Compte Financier Unique

Exécution budgétaire : Les dépenses d'investissement (Cf tableau II A1.1)

Chap	Libellé	BP 2024	CFU 2024	RàR au 31/12
018	RSA	0.00 €	0.00 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	295 043.56 €	72 119.00 €	1 020.00 €
204	Subventions d'équipement versées	152 290.97 €	100 079.68 €	1 519.63 €
21	Immobilisations corporelles	1 567 821.13 €	658 479.90 €	432 082.86 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00 €	0.00 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des opérations d'équipement		1 551 089.97 €	759 653.91 €	229 467.97 €
Total des dépenses d'équipement		3 566 245.63 €	1 590 332.49 €	664 090.46 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non-budg)	155 000.00 €	152 294.05 €	0.00 €
18	Compte de liaison : affectation (BA,régie)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
26	Participations et créances rattachées	150.00 €	100.00 €	0.00 €
27	Autres immobilisations financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des dépenses financières		155 150.00 €	152 394.05 €	0.00 €
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		3 721 395.63 €	1 742 726.54 €	664 090.46 €
040	Opérations ordre transfert entre sections	50 000.00 €	3 169.19 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		50 000.00 €	3 169.19 €	0.00 €
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 771 395.63 €	1 745 895.73 €	664 090.46 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		659 861.00 €		
Total des dépenses d'investissement cumulées		4 431 256.63 €		



■ Dépenses d'équipement :	1 590 332 €
■ Remboursement du capital :	152 294 €
■ Dépenses d'ordre :	3 169 €
■ Autres dépenses réelles :	100 €



Sur 2024, de nombreux travaux d'investissement ont pu être réalisés sur le budget général (extension du siège, rénovation énergétique de la crèche de Montreal ou des travaux de voirie) ainsi que sur les budgets annexes (réhabilitation des réseaux, station d'épuration de Ribouisse).

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 011-200035707-20250313-DEL_13032025_10-DE



Lecture et vote des délibérations

Adoption du Compte Financier Unique

II - Affectation du résultat

Introduction

L'affectation du résultat permet d'établir la répartition du résultat de la section de fonctionnement de l'année N-1 au sein du Budget Primitif de l'année N. En investissement, le résultat d'investissement de l'année N-1 est transféré automatiquement en investissement de l'année N.

Selon l'article R 2311-12 du CGCT, l'excédent de la section de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement apparaissant à la clôture de l'exercice précédent ; le besoin de financement se compose du résultat de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Il faut donc déterminer :

- ▶ **Si la section de fonctionnement est excédentaire** (sinon, pas d'affectation et report automatique en déficit de fonctionnement).
- ▶ **S'il existe un besoin de financement minimal à couvrir** (au-delà, l'affectation est libre).

II - Affectation du résultat

Les résultats de l'année 2024

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Total recettes réalisées	11 185 646.63 €	Total recettes réalisées	1 825 512.63 €
Total dépenses réalisées	10 577 102.97 €	Total dépenses réalisées	1 745 895.73 €
Résultat exercice	608 543.66 €	Résultat exercice	79 616.90 €
Report exercice antérieur	1 528 710.54 €	Report exercice antérieur	-659 861.00 €
Résultat de clôture	2 137 254.20 €	Solde d'exécution	-580 244.10 €

Solde des restes à réaliser en investissement : -252 263.74 €

Il convient d'affecter le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice d'un montant de 2 137 254.20 €. Le total du solde d'exécution et du solde de RàR en investissement étant négatif, la couverture minimale du besoin de financement à couvrir est de 832 507.84 €.

Il est proposé l'affectation suivante :

- ▶ Recette d'investissement du BP 2025 **Art R1068 : 832 507.84 €**
- ▶ Et d'affecter le solde en Recette de fonctionnement du BP 2025 **Art R002 : 1 304 746.36 €**



Lecture et vote des délibérations

Adoption de la délibération d'affectation des résultats

La délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le vote du Compte Financier Unique; les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du Compte Financier Unique.

Ainsi, si l'EPCI :

► Vote le Compte Financier Unique avant le Budget Primitif (au cours d'une même séance du conseil) : les résultats seront intégrés au Budget Primitif.

► Vote le Compte Financier Unique après le Budget Primitif : l'EPCI devra adopter un budget supplémentaire pour intégrer les résultats (ou par Décision Modificative).

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 011-200035707-20250313-DEL_13032025_10-DE